

Devarim

18 Juillet 2026

4 Av 5786

1456



	All.	Fin	R. Tam
Paris	21h29*	22h48	00h08
Lyon	21h07*	22h20	23h27
Marseille	20h57*	22h06	23h06
Tel Aviv	19h27	20h29	21h00
Jérusalem	19h10	20h26	21h02

❖ Prière d'allumer à l'heure de votre communauté.

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: +972 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haïm Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orohtaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloula

Le 4, Rabbi Chimon Biderman

Le 5, Rabbi Its'hak Louria Ashkenazi

Le 6, Rabbi Moché Ezra Mizra'hi

Le 7, Rabbi Chalom Noa'h de Slonim

Le 8, Rabbi Chimon Agassy

Le 9 Av, Rabbi Raphael Aharon Monsonégo, président du Tribunal rabbinique de Fès

Le 10 Av, Rabbi Messod 'Haï Rokéa'h de Tripoli

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Une bouche bien gardée et des paroles dignes de confiance

« Ce sont là les paroles que Moché adressa à tout Israël en deçà du Jourdain, dans le désert, dans la plaine en face de Souf, entre Pharan et Tofel, Laban, Hacéroth et Di-Zahab. » (Dévarim 1, 1)

Le livre des Nombres, qui précède celui du Deutéronome, se termine par les sections de Mattot et Massé. La section de Mattot commence par les versets (Bamidbar 30, 2-3) : « Moché parla aux chefs des tribus des enfants d'Israël, en ces termes : "Voici ce qu'a ordonné l'Eternel : si un homme fait un vœu au Seigneur ou s'impose, par un serment, quelque interdiction à lui-même, il ne peut violer sa parole : tout ce qu'a proféré sa bouche, il doit l'accomplir." »

Expliquons le lien entre les sections de Mattot et Dévarim de la manière suivante : Moché voulut enseigner aux enfants d'Israël l'importance de surveiller ses paroles. Car l'homme a été créé à l'image de D.ieu, qui l'a animé d'un souffle de vie provenant des mondes supérieurs, le souffle de la parole. C'est ce pouvoir qui le différencie des autres créatures. Par conséquent, il lui faut veiller à ce que ses propos, en référence au verset de Dévarim « Ce sont là les paroles », soient empreints de vérité, convenables et constructifs. Ce souffle de la parole, il ne doit pas l'utiliser pour proférer des mensonges, ce qui pourrait l'amener à perdre ce don précieux. C'est pourquoi, compte tenu de l'importance de ce message, Moché choisit de l'adresser tout d'abord aux chefs de tribus et, seulement ensuite, de le transmettre aux enfants d'Israël. Et quand ces derniers se rendraient compte de l'effort accompli par Moché pour dédier son discours aux chefs de tribus, ils comprendraient à quel point il leur faut surveiller leur langage et, D.ieu en préserve, n'en viendraient pas à trahir leurs paroles.

Notons que la section de Dévarim est lue à la période de Ticha Beav, jour anniversaire de la destruction du Temple. Aussi pouvons-nous expliquer le rapport entre ce jour funeste et la section de Dévarim par le fait que le manque d'assiduité des enfants d'Israël dans l'étude les conduisit à tomber dans la faute de la médisance et de là, dans celle de la haine gratuite, si bien que la Présence divine les quitta et qu'ils furent exilés de leur terre. Ce que nous apprenons de là est édifiant : les paroles de Torah ont le pouvoir de protéger l'homme de la faute et de préserver la pureté de sa bouche. Mais dès qu'un homme se relâche dans l'étude, sa bouche se remplit de propos profanes et, très rapidement, c'est la chute menant inévitablement à la faute de la médisance, voire à celle de la calomnie ou de faux serments.

Nous savons qu'au moment où D.ieu proposa la Torah aux enfants d'Israël, ceux-ci s'écrièrent (Chémot 24, 7) : « Nous ferons et nous comprendrons », ce qui signifie qu'ils acceptèrent volontiers et de tout cœur de l'étudier et d'en accomplir les préceptes, avant même d'en connaître le contenu. En fait, cette sentence est une promesse. Par conséquent, il nous incombe à nous, descendants de cette génération qui se tint au pied du mont Sinai, de remplir cet engagement et, Dieu en préserve, de ne pas

le trahir afin d'éviter d'enfreindre le commandement « Il ne profanera pas sa parole » (Bamidbar 30, 3).

Dans le même ordre d'idées, la Guémara raconte (Erouvin 54b) au sujet de Rabbi Preida qu'il se dévouait pour enseigner la Torah à ses disciples. Elle décrit la situation d'un de ses élèves qui avait de grandes difficultés de compréhension. Malgré cela, le maître n'économisait pas ses forces et s'asseyait à ses côtés pour lui répéter quatre cents fois chaque sujet étudié, jusqu'à ce qu'il le comprenne et l'assimile. Un jour, en plein cours, quelqu'un vint prévenir Rabbi Preida qu'il devrait sortir pour les besoins d'une mitsva. Toutefois, avant de partir, il termina d'abord son enseignement. Mais cela suffit pour déconcentrer son élève qui ne parvint pas à assimiler le sujet. Avec un grand dévouement, Rabbi Preida répéta quatre cents fois ce qu'il venait de dire, comme s'il s'agissait de quelque chose de nouveau. Aussitôt une voix céleste se fit entendre : « Rabbi Preida, désires-tu être récompensé par un ajout de quatre cents années de vie ou par l'assurance que toi-même et ta génération hériteront du monde à venir ? » Il opta pour la seconde alternative et le Saint béni soit-Il décréta : « Qu'on lui accorde l'un et l'autre ! » Il me semble qu'une telle abnégation pour enseigner la parole divine ne pouvait provenir que de l'importance qu'elle revêtait à ses yeux, ce qui le poussa à mettre toutes ses forces au service de son élève afin de la lui transmettre, en dépit des difficultés.

Nous pouvons remarquer que dans l'incipit de notre section, le terme dévarim est employé dans l'expression « ce sont là les paroles (dévarim) ». Or, nous savons que le terme dibour fait allusion à un langage dur. Cela vient nous enseigner, me semble-t-il, qu'afin d'accomplir les préceptes de la Torah, il y a lieu d'effectuer un dur labeur, allant jusqu'au sacrifice. En effet, la Torah ne s'acquiert pas facilement, mais, pour l'approfondir et l'assimiler véritablement, il faut peiner et être prêt à se dévouer pour elle. De plus, si un homme désire bénéficier de l'aide divine pour en comprendre les enseignements, il doit avant tout veiller soigneusement à garder sa bouche propre et à ne pas la corrompre par l'émission de propos interdits, déshonorants ou mensongers. Car les paroles de Torah ne peuvent résider au même endroit que des propos futiles et légers. Si la Torah « remarque » que la bouche de celui qui l'étudie est occupée à prononcer des paroles d'opprobre, de mensonge ou de médisance, elle s'en retire et abandonne cet homme avec son organe impur et souillé. De même, il est rapporté que la faute de médisance forme comme un écran empêchant la réception des prières. Si un homme constate que ses prières ne sont pas exaucées, à lui d'examiner ses actes et de vérifier si sa bouche est propre de toute médisance.

Garder sa bouche propre semble donc être la méthode éprouvée pour réussir dans l'étude de la Torah et voir ses efforts récompensés. Car quand un homme désire se purifier, on lui accorde d'en Haut aide et assistance.



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émoura et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Une absence de sainteté lourde de conséquences

Un jour, je ressentis, pendant ma prière à la synagogue, que je ne parvenais pas à avoir la moindre ferveur. Perplexe face à cette difficulté, je m'efforçai de la contrer en me représentant que je me tenais devant le Maître du monde, Roi d'une puissance incommensurable ayant la possibilité de me donner tout ce que je Lui demanderai. Pourtant, tous ces efforts restèrent vains et j'en éprouvai une vive amertume.

Après la prière, je procédai à un examen de conscience approfondi pour déterminer la cause de ce blocage, de cette absence d'élévation. Peut-être n'avais-je pas correctement mis les téfillin ou ne m'étais-je pas tenu comme il fallait au moment de la Amida. Mais je ne parvins à aucune conclusion claire et restai triste et préoccupé.

Une semaine plus tard, je me trouvais de nouveau dans cette synagogue, à côté de la place où je m'étais tenu une semaine auparavant, quand quelqu'un attira mon attention sur le fait qu'il y avait une mauvaise odeur. Nous avons cherché de tous les côtés pour en déterminer la provenance, n'hésitant pas à déplacer les différents meubles et objets, jusqu'à ce que nous découvrissions un petit rat mort.

Je compris alors clairement pourquoi, la semaine passée, je n'étais pas parvenu à ressentir davantage de ferveur au cours de ma prière.

À l'époque du Temple, si un Juif avait été en contact avec un animal de cet ordre, il ne pouvait entrer dans le Temple ni manger des aliments investis de sainteté tant qu'il ne s'était pas purifié en s'immergeant dans un mikvé.

D'après cette Halakha, on peut comprendre que la charogne du rat, rendant impurs les environs, empêchait la sainteté de résider en ces lieux, et c'est ce qui explique que je ne parvenais pas à éprouver la moindre ferveur et élévation au cours de ma prière, en dépit de tous mes efforts en ce sens.

Je persistais cependant à penser que l'incapacité de me concentrer à laquelle je m'étais heurté une semaine plus tôt était également de mon fait. Peut-être le rat n'était-il qu'une cause de cette impureté, cause que j'aurais dû surmonter en me concentrant davantage...

DE LA HAFTARA



Haftara de la semaine :

« Oracle de Yéchayahou (...) »

(Yéchaya chap. 1)

Lien avec le Chabbat : la haftara relate les punitions qui s'abattront sur le peuple juif, à cause de ses fautes, à la période de la destruction du Temple. C'est la dernière des trois haftarot lues lors des trois Chabbats précédant le 9 Av.



CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

L'obligation de réprimander

Si, suite à un cas de force majeure, on s'est retrouvé avec un groupe de personnes habituées à dire de la médisance et qu'on les entend prononcer de tels propos, si l'on estime qu'une réprimande aurait l'effet escompté et qu'elles cesseraient aussitôt, on sera tenu, d'après la loi de la Torah, de la leur adresser.

Paroles de Tsaddikim

Le renard qui est en nous

Comme nous le savons, les deux Temples furent détruits à cause de la haine gratuite et de la querelle.

A la fin du traité Maccot, la Guémara raconte que Raban Gamliel, Rabbi Elazar ben Azaria, Rabbi Yéhochooua et Rabbi Akiva montèrent un jour à Jérusalem peu après la destruction du second Temple. Lorsqu'ils arrivèrent à Har Hatsofim, ils déchirèrent leurs habits. Parvenus à Har Habayit, ils virent un renard qui sortait du Saint des saints. Tous se mirent alors à pleurer, à l'exception de Rabbi Akiva qui rit (par la suite, la Guémara explique pourquoi il avait ri face à ce spectacle désolant).

L'auteur du Aroukh Laner zatsal pose la question suivante : pourquoi est-ce un renard, plutôt que tout autre animal, qui sortit de l'endroit le plus saint du Temple ?

Nos Maîtres affirment (Yoma 69b) qu'à la période du premier Temple, les Sages implorèrent D.ieu d'éradiquer le mauvais penchant de l'idolâtrie. Telle fut leur supplique : « Oh ! Oh ! C'est ce mauvais penchant de l'idolâtrie qui a détruit le Temple et causé la mort de tous les justes ainsi que l'exil du peuple juif de son pays. Et voilà qu'il danse encore autour de nous, nous incitant à servir des idoles ? N'est-ce pas que Tu ne nous l'as donné qu'afin de nous récompenser de l'avoir maîtrisé ? Nous ne voulons ni de lui, ni de la récompense qu'il nous permet de gagner ! »

Or, leur requête fut exaucée, comme vint l'illustrer l'image en feu d'un lionceau qui sortit du Saint des saints. Le prophète Zékharia expliqua en effet aux enfants d'Israël : c'est le mauvais penchant de l'idolâtrie.

Cela étant, tentons de comprendre cette différence : pourquoi l'image d'un lionceau sortit-elle du Saint des saints du premier Temple, alors que suite à la destruction du second Temple, c'est un renard qui en sortit ?

L'auteur du Aroukh Laner explique que le premier Temple fut détruit parce que les enfants d'Israël commettaient les trois péchés cardinaux – les relations interdites, le meurtre et l'idolâtrie. Ces fautes peuvent être symbolisées par un lion, car il s'agit des plus graves. Le mauvais penchant avait alors la force d'un lion pour pousser le peuple juif à commettre ces péchés capitaux. C'est pourquoi, lorsque les Sages prièrent pour que ce penchant soit aboli, un lionceau sortit du Saint des saints.

Mais, à l'époque du second Temple, le mauvais penchant de l'idolâtrie n'existait déjà plus dans le monde. Pourquoi donc ce Temple fut-il détruit ? A cause du péché de la haine gratuite, représenté, lui, par un renard, animal des plus rusés. Afin d'éveiller la haine gratuite entre les Juifs, le mauvais penchant doit être rusé comme un renard. Par exemple, il se déguise en un juste portant une longue barbe et souffle à l'oreille de l'homme : « Pourquoi ne réagis-tu pas ? Regarde ce qu'il t'a fait ! » Si l'homme lui répond : « Je suis pieux et préfère fermer les yeux sur cela », il rétorquera : « Mais c'est une mitsva de se défendre ! »

Telle est la caractéristique du renard. Plein de malice, il sait comment entraîner la querelle pour qu'elle aboutisse finalement à la haine gratuite entre ses protagonistes.



A MÉDITER...

Au sujet des relations interhumaines

Des fleuves et des mers de larmes ont coulé de nos yeux depuis la destruction du Temple. Jusqu'à aujourd'hui, elles continuent de couler depuis « les rives des fleuves de Babylone [où] nous nous assîmes et pleurâmes au souvenir de Sion » en passant par toutes les étapes de notre exil.

Cependant, les larmes ne suffisent pas toujours. Nos Maîtres rapportent que lorsque notre patriarche Yaakov reçut les bénédictions destinées à Essav, ce dernier poussa un grand cri et versa deux larmes et demie. Or, ces deux larmes et demie furent lourdes de conséquences pour nous, puisqu'elles sont à l'origine de tous les malheurs que nous avons dû endurer jusqu'à ce jour.

Rav Chmalké de Nikelsbourg s'interroge ainsi : « Et nous, ne versons-nous pas de larmes suite à toutes ces tragédies ? Combien de larmes avons-nous déjà versées pour la destruction du premier Temple ? Et pour celle du second ? Combien le peuple juif a-t-il pleuré à la période des conversions forcées, de l'Inquisition en Espagne, des Croisades et de la Shoah ? N'avons-nous pas versé suffisamment de larmes suite aux guerres, baignées de sang et aux attentats meurtriers qui eurent lieu en Israël ces dernières décennies ? »

Le Rav Pinkous zatsal rapporte qu'une des fois où le Saba de Radochitz avait accueilli ses 'hassidim à sa table, il leur avait raconté l'histoire suivante :

Dans sa jeunesse, il s'imposait des exils, errait et s'isolait. Une fois, à une heure tardive de la nuit, il arriva à un endroit isolé où il trouva, à sa grande surprise, une maison avec une mézouza. Il frappa à la porte et demanda au maître de maison l'hospitalité pour la nuit. Ce dernier, qui était un simple Juif charretier, accepta et l'accueillit de son mieux, lui préparant un lit et se souciant de tous ses autres besoins.

À minuit, lorsque le Saba se leva pour réciter le tikoun, il entendit le maître de maison parler. Comprenant qu'il était lui aussi réveillé, il se dit : « Qui est comme le peuple juif ? Même un simple charretier se lève au milieu de la nuit pour réciter le tikoun ! Ton peuple, Éternel, n'est composé que de justes ! »

Alors qu'il récitait le tikoun, le Rabbi entendit son hôte soupirer à faire trembler. Il se dit : « Il fait sans doute partie des trente-six justes » Après quelques

instants, lorsque lui parvint un nouveau soupir déchirant, l'Admour fut convaincu qu'il resterait profondément marqué par cette nuit-là. Au troisième soupir, il fut persuadé que ce Juif était le plus éminent des trente-six justes...

La dernière nuit, il tendit l'oreille et surprit cette remarque de son hôte à son épouse : « Oh ! Combien de fois t'ai-je répété de ne pas me donner d'omelette avant que j'aie dormi... Cela me fait des aigreurs... »

Le Rabbi de Radovitz ne raconte pas des histoires pour rien. S'il le fait, c'est pour nous enseigner une leçon. Que désirait-il nous signifier par cela ?

Ce n'est pas vrai que nous ne désirons pas que le Messie vienne. Nous l'attendons tous et nous nous endeuillons sur la destruction du Temple. Toutefois, quand nous en rappelons-nous ? Lorsque nous avons des « aigreurs » ... Lorsqu'un membre de notre famille tombe malade, nous soupçons : « Quand donc viendra le Machia'h ? » Quand nous souffrons d'aigreurs, nous nous souvenons de prier pour la Délivrance.

Cependant, sommes-nous concernés par l'honneur divin ? Nous récitons certes le tikoun 'hatsot parce que la Présence divine se trouve exilée et souffre, parce que la profanation du Nom divin crie jusqu'aux cieux. Tant de Juifs, descendants d'Avraham, Its'hak et Yaakov ignorent ou ne comprennent pas la signification de leur statut de « fils du Roi ».

La question est de savoir sur quoi nous versons réellement des larmes.

Malheureusement, celles que nous versons pour la destruction du Temple sont de la même nature que celles que versa Essav. Nous pleurons pour la guérison ou pour quelques sous, tout comme Essav qui, lorsqu'il gémit après que Yaakov lui eut pris ses bénédictions, pensa que ses larmes rempliraient son « compte en banque » ...

Dans la Torah, il existe une règle selon laquelle « une espèce ne s'annule pas dans la même espèce ». Or, du fait que nos larmes sont de la même nature que celles d'Essav, les deux larmes et demie de ce dernier ne s'annulent pas même dans la mer de larmes que nous avons versées ! Si seulement nous pleurons à cause de la détresse de la Chék'hina, nos larmes seraient utiles...

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La révision des enseignements de Torah

« Comment donc supporterais-je seul votre labeur, et votre fardeau, et vos contestations ? » (Dévarim 1, 12)

Moché, notre maître, s'adresse aux enfants d'Israël, avant leur entrée en Terre Sainte, en employant le terme eikha (comment donc), emploi qui constitue une allusion à un autre moment de l'Histoire où le terme eikha sera de nouveau employé. Il s'agit de la triste période de la destruction du Temple, lorsque le prophète Jérémie gémit (Eikha 1, 1) : « Hélas (eikha) ! Comme elle est assise solitaire, la ville naguère si populeuse ! » L'emploi de ce mot par Moché est comme un signal destiné à avertir les enfants d'Israël. En effet, tout le but de la sortie d'Égypte était le don de la Torah, suivi de l'entrée en Terre promise mais, pour mériter de s'y installer, ils devaient étudier la Torah et accomplir les mitsvot. Or, quand le peuple néglige la Torah, la terre vomit ses habitants et on aboutit à la destruction. À l'époque du prophète Jérémie, les enfants d'Israël pervertirent leurs voies et la Terre Sainte ne put supporter leur présence, d'où cet épisode tragique de notre Histoire.

Le livre de Dévarim s'appelle également « Michné Torah » (cf. 'Houlin 63b) car Moché répéta, china, aux enfants d'Israël toute la Torah avant leur entrée en Terre Sainte. Pourquoi D.ieu demanda-t-il à Moché de la leur répéter ?

Afin que celui qui aurait eu une question concernant l'accomplissement d'une mitsva la posât à ce moment-là, tant qu'il se trouvait encore dans le désert. Car, lorsque les pieds des enfants d'Israël foulèrent la Terre Sainte, ce serait déjà le moment d'accomplir tous les commandements parfaitement, sinon le pays risquait de vomir ses habitants. Prenant le ciel et la terre à témoin, Moché revint sur toute la Torah. Personne ne remit en cause un seul commandement. Toutefois, le mauvais penchant fit son œuvre, si bien qu'après leur entrée en Terre promise, ils commencèrent à fauter et furent punis par la destruction du Temple. Aussi, Moché fit-il allusion à ce tragique épisode en utilisant le terme eikha, afin qu'ils en tirent une leçon.



Le juste et saint Rabbi Moché Aharon Pinto – puisse son mérite nous protéger –, devint notamment célèbre par la force et l'impact de ses prières. Par celles-ci, il secouait les mondes afin de protéger le peuple juif. Animé de l'inspiration divine, il connaissait l'avenir et suppliait les justes d'intercéder en faveur des enfants d'Israël afin que les mauvais décrets pesant sur eux soient annulés.

Yom Kippour 1973 (5733), au matin. Le peuple juif ne savait pas encore qu'une guerre cruelle était sur le point d'éclater entre Israël et ses voisins arabes, guerre qui allait faire de nombreuses victimes.

Rabbi Moché Aharon se dirigeait avec son fils, Rav Haïm, vers la synagogue d'Ashdod. Soudain, le Tsaddik demanda à son fils : « Y a-t-il un abri dans les environs ? » Rav Haïm, surpris par la question, répondit : « Oui, il y en a un. » Et il demanda à son père : « Pourquoi t'intéresses-tu à cela ? »

« Sache, mon fils, lui répondit le Tsaddik, qu'aujourd'hui, la sainteté de Yom Kippour va être rompue. La sirène va retentir dans la ville et dans tout le pays. Les gens vont avoir peur et vont courir vers les abris. Les combats vont être rudes mais, par le mérite de ce jour saint, des prières et du jeûne, D.ieu va secourir Son peuple pour qu'il ait le dessus sur ses ennemis. »

A peine quelques heures plus tard, à une heure cinquante de l'après-midi, la sirène rompit le silence de ce jour. La foule se précipita vers les abris. La guerre de Kippour commençait.

Que votre venue apporte la paix...

C'était en pleine fête de Chavouot en 1981 (5741). Comme le veut l'usage, les fidèles se tenaient debout, près de l'arche sainte, dans la synagogue de Rabbi Moché Aharon, et lisaient la kétouba, le contrat de mariage entre D.ieu et Son peuple.

Soudain, le grondement des avions de l'armée de l'air israélienne rompit l'atmosphère de la fête et la mélodie des prières. Ils survolaient Ashdod et s'éloignaient en direction du Sud.

Rabbi Moché Aharon leva ses mains vers le ciel et s'écria avec émotion : « Que votre venue apporte la paix et que votre retour se fasse en paix ! Que vous ne subissiez aucune accusation, ni de la part des hommes, ni de D.ieu, pour le fait que vous auriez pu accomplir votre mission un jour profane et non pendant la fête du don de la

Torah. Vous êtes en train d'accomplir la mitsva : "Celui qui sauve ne serait-ce qu'une âme juive, c'est comme s'il sauvait le monde entier." En effet, qui sait les nombreuses vies que votre opération va permettre d'épargner ? » Telle était la voie que suivait Rabbi Moché Aharon, comme de nombreux grands Tsaddikim, qui consistait à toujours vanter les mérites du peuple d'Israël.

L'assemblée fut surprise. Elle ne comprenait pas à quoi faisaient allusion les paroles de leur Rav, ni ce que signifiait ce passage d'avions. Néanmoins, dès la fin de la fête, tout devint clair avec la diffusion de cette nouvelle : des avions de l'armée de l'air israélienne avaient bombardé, avec succès, un réacteur nucléaire irakien et avaient regagné leur base, sains et saufs, après cette dangereuse et audacieuse opération.

Dix ans plus tard, les dernières paroles prononcées alors par Rabbi Moché Aharon prirent toute leur signification. C'était en 1991 (5751), au mois de Chevat, lorsque la guerre du Golfe éclata et que le dictateur irakien, Saddam Hussein, bombardait Israël de missiles Scuds. A ce moment-là, on jeta un nouveau regard sur l'opération de Chavouot. Tous reconnurent son importance, même ceux qui, à l'époque, avaient cru bon la contester. En effet, si ce site nucléaire avait toujours été en activité, qui sait ce que ce tyran aurait été capable de faire ? Les avions de l'armée avaient bel et bien sauvé de nombreuses vies, comme l'avait annoncé le Tsaddik des années auparavant. Il va sans dire que le mérite de ce jour saint du don de la Torah et des nombreuses prières des Tsaddikim fut ce qui, à l'époque, joua en leur faveur.

La chambre de Rabbi Moché Pinto s'illuminait et son visage rayonnait

L'un des aspects le plus extraordinaires que l'on évoque chez les grands Tsaddikim est le rayonnement de leur visage.

On dit qu'il émanait d'eux une lumière pareille à celle du firmament. Lorsqu'ils se trouvaient seuls, c'est cette clarté divine qui illuminait leur chambre. Tout le monde n'a pas eu le privilège de les regarder étudier, car cela pouvait être très dangereux. A l'occasion d'un voyage à Los Angeles, mon père, de mémoire bénie, avait été hébergé par M. David Azoulay et sa famille. Ces derniers avaient veillé à la Tvila (immersion rituelle) de tous les couverts et autres ustensiles et préparé des repas spéciaux pour leur illustre hôte. Un jour, la maîtresse de maison envoya son fils dans la chambre réservée à mon père pour l'inviter à passer à table. Mais en ouvrant la porte, le jeune garçon poussa un cri de frayeur qui fit trembler toute la maisonnée. A tous ceux qui lui demandaient ce qu'il avait vu, il répondit :

- La chambre de Rabbi Moché était pleine de lumière. Son visage aussi était illuminé et rayonnant !

Un second témoignage nous vient de M. Makhlof Bitton, du Mochav Louzite, en Israël qui, lui aussi, avait eu le privilège d'héberger le Tsaddik. L'on était alors en plein hiver, il faisait très sombre et le froid était particulièrement rigoureux. A un moment de la journée, M. Bitton était venu dans la chambre de Rabbi Moché pour s'enquérir de ses besoins. La chambre était donc plongée, mais en ouvrant la porte, M. Bitton vit que le visage du Tsaddik était lumineux comme un astre des

cieux. On eût dit un flambeau d'où sortaient des éclairs. Craignant de perdre la raison s'il restait là à regarder, le maître de maison se hâta de revenir sur ses pas. Mais par la suite, des nuits durant, toute la famille de M. Bitton put voir, à distance, que la chambre de Rabbi Moché était illuminée, tandis que son visage brillait comme une lumière céleste. Plus d'une fois, les membres de la famille Bitton furent impressionnés jusqu'à la frayeur par cette extraordinaire vision.

Rabbi Moché Pinto, défenseur d'Israël au Tribunal céleste

« Les Justes, malgré leur mort, sont appelés vivants, Moïse n'est pas mort. Il continue à assurer son service » (Traité Sota, Chapitre XII)

Dans le livre « Toldot Its'hak Ben Levy » (Parachat Vayéhi), on peut lire qu'un Tsaddik qui, toute sa vie, prend la défense d'Israël (le peuple juif) jouit, également dans le Monde de la Vérité, du même statut. Dans d'autres livres saints, il est également écrit que le jour où un Tsaddik quitte ce monde, on décide la Halakha comme lui dans la Yéchiva céleste.

Mon père (de mémoire bénie) énonçait ainsi la Halakha que l'on devrait décider comme lui le jour de sa histalkoute :

- J'ai consacré ma vie à la Communauté d'Israël. Je n'ai eu aucune jouissance en ce monde. J'ai vécu isolé. J'ai subi avec joie les plus dures souffrances qui m'ont maintes fois affligé, en disant : « Que toutes ces souffrances servent de Kapara (expiation) pour la Communauté d'Israël, mes fils inclus... »

A l'époque où ses souffrances se multipliaient, il disait :

- Maître du Monde, que les douleurs servent de Kapara au peuple juif dans son ensemble. Lorsqu'un homme faute, il apporte une bête ou une volaille et tu lui pardonnes. Le jour de Kippour, le Cohen envoyait le bouc émissaire dans le désert pour qu'il serve d'expiation. Voici mon corps est déposé devant toi en offrande afin que tu pardonnes aux fautes et aux péchés des Enfants d'Israël.

En entendant de tels propos sortir de la bouche de mon père, tous les membres de la famille éclataient en sanglots. Un jour, mon père me dit :

- Si de telles souffrances s'abattent sur moi, c'est parce que le Saint-Béni m'aime et m'a choisi pour être une victime expiatoire, comme il est dit : « L'Eternel tourmente ceux qu'il aime ». Je demande à l'Eternel de juger le peuple juif avec indulgence.

Il ajouta :

- Toutes les promesses que m'avaient faites mon père, Rabbi Haïm Pinto (Paix à son âme) se sont réalisées, sauf une seule. Mais lorsque je serai arrivé dans le monde de la Vérité, je serai en pouvoir de l'aider...

Je ne compris pas ce qu'il voulait dire. Je me rappelle cependant qu'il évoquait régulièrement une affaire d'accord ou de promesse que lui avait faite son père - mon saint grand-père-. C'était comme s'il réclamait l'exécution.